

Rapport sur les exercices des troupes du canton du Vaud en 1843

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Helvetische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **11 (1844)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-91687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur les exercices des troupes du canton de Vaud en 1843.

L'instruction donnée aux troupes vaudoises pendant l'année 1843 a porté sur 2503 hommes, répartis de la manière suivante :

Neuf détachemens de recrues d'infanteries et de carabiniers, formant un effectif de 1454 hommes, ont été divisés en compagnies provisoires et ont passé une école militaire à Lausanne. Le détachement de carabiniers a campé ensuite sur la plaine de Bière.

Une école de théorie de 35 jours a réuni à Lausanne les officiers de sapeurs, de carabiniers, de cavalerie et d'infanterie nouvellement nommés et les aspirans au corps du génie ; effectif 42.

L'école des commis d'exercice a duré aussi 35 jours ; effectif 36.

Les fusiliers de réserve, faisant maintenant partie des compagnies de réserve, ont passé une école de 15 jours ; effectif 198.

Une école de tambours d'une durée de 75 jours a réuni 60 élèves à Moudon.

Des trompettes au nombre de 38 ont passé une école de 76 jours.

Les recrues de cavalerie, au nombre de 76 et formées en compagnie provisoire, ont passé une école de 32 jours sous les ordres de Mr. le lieutenant-colonel fédéral Elgger.

L'école d'artillerie bis-annuelle a eu lieu au camp de Bière et a été commandée par Mr. le colonel Frossard. 466 recrues ont été formés en compagnies provisoires et ont fait une école de 30 jours. Le train disposait de 145 chevaux.

Cette école avait été précédée d'une école préparatoire de 20 jours, à laquelle ont assisté les officiers et sous-officiers, formant les cadres des deux compagnies provisoires.

Les sapeurs du génie nouvellement recrutés au nombre de 103, ont campé pendant 30 jours; ils étaient commandés et instruit par Mr. le capitaine du génie Burnier.

Outre ces écoles de recrues, toute l'infanterie a eu six exercices et deux revues.

Les huit compagnies d'artillerie ont campé à Bière pendant huit jours. Le train disposait des chevaux qui avaient servi au camp de recrues.

Un détachement de sapeurs du génie et d'artillerie s'est rendu à Thoune pour l'école fédérale.

Berne, le 16 Mai 1844.

E. Burnand, capitaine.

Rapport sur les exercices et travaux militaires des milices du canton de Genève en 1843.

Le présent rapport comprendra trois chapitres principaux, savoir :

- a) l'instruction pratique des troupes ;
- b) leur instruction théorique ;
- c) travaux législatifs relatifs aux milices.

a) Instruction pratique.

Instructeurs.

En conformité de l'article 165 de la loi sur la milice, un certain nombre de sous-officiers et de caporaux d'infanterie ont été casernés pendant douze jours, du 11 au